



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 03 MARS 2016
S.P.I.P de la Charente
« MERCI POUR TOUT »

Les personnels syndiqués et non syndiqués se sont réunis en assemblée générale au SPIP de la Charente le jeudi 03 mars 2016.

L'année 2015 s'est terminée, en ce qui concerne l'actualité des personnels de l'Administration Pénitentiaire, par un « relevé de conclusions » correspondant à des mesures qualifiées « d'historiques ».

Loin de nous l'idée de ne pas nous réjouir de prétendues avancées « historiques » au bénéfice de nos collègues, mais qu'en est-il de la filière insertion et probation ?

C'est le néant ; Circulez, il n'y a rien à voir !

Souhaitant remercier notre Administration nous avons donc décidé de nous réunir en A.G.

L'AG revendique :

- L'ouverture de négociations statutaires pour la filière PIP
- Une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire
- La suppression de la pré-affectation
- L'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps des CPIP pour le calcul de la pension de retraite
- Un plan de recrutement permettant un renforcement en RH dans les SPIP

L'AG propose les modalités d'action suivantes :

- Boycott des CPU, CPI, CAP
- Boycott des réunions d'antennes et de service
- Pas de prise en charge de stagiaires autres que stagiaires CPIP
- Rédaction de rapports sous Open Office avec sauvegarde dans un dossier sur le commun
- Proposition d'une phrase type à la fin de chaque rapport
- Gestion de la permanence : renvoi des appels téléphoniques à la direction

L'AG donne rendez-vous aux personnels du SPIP le vendredi 18 mars à 09h00 pour voter sur les modalités proposées